

« On nous a dit que tous les ans, on reviendrait »

Ce que tous ne pardonnent pas, c'est le mensonge. « Ma mère ne savait ni lire, ni écrire, ni compter et on m'a simplement dit que j'allais en métropole pour rattraper un retard d'école », se souvient Jean-Yves. « Je me souviens des circonstances, confie Michèle Hoareau. J'avais 13 ans. À 15 ans on sait. Je sais que l'assistante sociale était venue avec des valises chez nos parents. On a compris qu'on allait en France faire nos études, pour avoir une vie meilleure. On nous avait dit que tous les ans, on reviendrait, on avait dit à nos parents de ne pas s'inquiéter, qu'on passerait au moins un mois à la Réunion chaque année avec eux, mais ça n'a jamais été le cas. »

« Je n'ai pas construit de famille »

L'État n'a pas tenu les promesses qu'il a faites à ces enfants qui pensaient partir pour une vie meilleure. « On doit tenir ses promesses, insiste Lydie Cazanove, arrivée en Creuse en 1963. Ils m'avaient promis qu'ils m'enverraient dans une école et que je serais soignée pour une maladie des poumons. Ça n'a jamais été le cas. » Même scénario pour Jacques Dalleau: « Ma famille ne savait ni lire, ni écrire. Un jour, un



« Chaque histoire est particulière. »

monsieur est venu chez nous pour nous dire que si je venais en France, je pourrais aller à l'école, avoir du travail, avoir un avenir. On leur a dit que je reviendrai... » Mais, placé dans une ferme à Masbaraud-Mé-

rignat, il travaillera toute la journée et tous les jours. « Je n'ai pas construit de famille ici-même. Si on nous avait dit qu'on venait là pour repeupler la Creuse... »

Ce qui leur manque? « Beaucoup

de choses ». Leur pays, la famille qu'ils ont pu y laisser, celle dont il ignore encore peut-être l'existence. Une reconnaissance pour toutes les choses dont on les a privés. Une aide psychologique pour

certain, sociale aussi. « Même si ces demandes peuvent relever du droit commun, il y a une demande de prise en compte spécifique de cet épisode par des personnes qui connaissent l'histoire de cette transplantation, l'histoire de La Réunion, explique Philippe Vitale. Évidemment, tout psychiatre peut aider une personne en souffrance mais si cette personne-là connaît cette histoire-là particulière, si cette personne connaît le créole réunionnais, parce que la souffrance ça s'exprime souvent dans la langue maternelle, c'est un plus. »

« Je veux au moins embrasser la terre »

La majorité demande la possibilité financière de revenir à La Réunion, d'y être pris en charge (hébergement, frais) pour découvrir son pays natal, redécouvrir ses racines. « Beaucoup veulent ce retour pour la mémoire, ont ce besoin de retrouver l'île ». Comme Jean-Yves: « Si c'est possible, je voudrais revoir mon île. J'y suis retourné en 1980 mais c'était pour retrouver ma mère dont je n'avais plus de nouvelles. Je veux connaître mon île, au moins embrasser la terre... C'est ce que je voudrais avant de fermer les yeux, revoir mon pays, connaître ma

culture. »

Tous veulent aussi retrouver leur dossier archivé à la Ddass. Connaître les circonstances de leur départ. « Je n'en ai pas voulu à mes parents. On a demandé à mon père s'il avait signé pour nous, il a dit non. Il n'a jamais signé aucun papier, ma mère non plus, personne n'a rien signé. Quand je suis allée à la Ddass et que j'ai demandé mon dossier, il n'y avait rien. Rien, juste l'autorisation de sortie de territoire... », se souvient Michèle.

D'autres encore, ont des demandes particulières: retrouver un terrain qui a été spolié, faire valoir ses droits sur un héritage, une compensation financière, comme « une amende que payerait l'État », explique le mari de l'une de ces enfants transplantées. « Moi, je ne demande pas de compensation financière: l'argent ne compense rien, confie Jacques. Mais qu'ils me donnent plus de voyages et une reconnaissance officielle de ce qu'on a vécu. »

Comme Marie-Josiane, ils voudraient simplement que l'on sache, enfin. « S'il n'y avait que moi je n'aurais pas témoigné, mais je crois qu'il faut que les gens connaissent notre histoire. Il faut dire le pourquoi et le comment. »

Julie HO HOA